**Demande de prolongation d’un contrat de travail (CDD) dont les activités et travaux de recherche ont été affectés par la période d’état d’urgence sanitaire. (A transmettre au service des ressources humaines de votre délégation régionale) \***

Sont concernés les doctorants et les agents (chercheurs et IT) dont le contrat de travail porte sur des activités et travaux de recherche impactés par la période de l’état d’urgence sanitaire

\*En l’absence de réponse dans un délai de trois mois à compter de la date de réception, la demande est réputée être rejetée

PARTIE A RENSEIGNER PAR LE DEMANDEUR

Matricule

NOM

PRENOM

Code et nom de l’unité (sur le modèle UMRXXX)

Nom du directeur d’unité

Institut de rattachement

Date de début du contrat de travail

Date de fin du contrat de travail

Financement de la rémunération (Subvention d’Etat, ANR, INCA, PIA, Europe, Région, fondation, association …)

Si financement autre que la subvention d’Etat :

-date de début du projet de recherche

- date de fin du projet de recherche

N° EOTP :

Pour les doctorants (en pièce jointe au formulaire, joindre la proposition de prolonger le contrat du directeur de l’école doctorale)

Discipline

Titre de la thèse

Nom de l’école doctorale/université

Nom du/des directeurs/trices de thèse

Pour des CDD chercheurs ou IT

Si IT indiquer la BAP

Titre du projet de recherche

Nom du responsable du projet

Motifs de la demande (détailler les raisons pour lesquelles la crise sanitaire a eu un impact sur vos travaux (Exemples : arrêt d’une expérimentation, de travaux de terrain, ..)

Durée de de la demande de prolongation en nombre de mois :

Date et signature du demandeur

PARTIE A RENSEIGNER PAR L’UNITE

Pour les doctorants :

- Avis du directeur/trice de thèse sur la prolongation :

- Recommandation du responsable de l’école doctorale : joindre l’avis

Pour tous contrats :

- Décision du directeur/trice d’unité pour prolongation sur RP :

Date et signature du directeur/trice d’unité

PARTIE A RENSEIGNER PAR LA DR :

Estimation financière de la prolongation : (coût salarial chargé) :

Année de constat de l’impact financier :

PARTIE A RENSEIGNER PAR L’INSTITUT pour les contrats sur SE

Accord :

Refus :

Date et signature du directeur/trice d’institut